



Charte de l'enfant caracycle

Les enfants qui participent au Caracycle s'engagent à respecter un code de bonne conduite.

Je m'engage à respecter les règles d'or suivantes :

- Je m'engage en toutes circonstances à respecter les consignes des accompagnateurs responsables du groupe durant tout le trajet.
- Je m'engage à être à l'heure à mon arrêt, sinon le Caracycle partira sans moi.
- Je garde ma place dans le groupe pendant tout le trajet.
- Je veille toujours à former avec les autres un groupe compact.
- Je respecte le code de la route :
 - en roulant toujours à droite
 - en roulant toujours en file indienne
 - en respectant les injonctions des agents, les signaux et les règles de circulation.
 - en respectant la priorité des piétons.
- J'adopte une conduite préventive sur la route :
 - en pensant à vérifier avec mes parents le bon état et la conformité de mon vélo.
 - en portant un équipement spécial, par lequel les autres usagers de la route peuvent facilement distinguer notre groupe.
 - en communiquant mes intentions aux autres usagers (par ex. en tendant le bras, etc.)
 - en tenant compte, dans ma conduite, de la qualité de mon vélo et de celle de mes réflexes, des conditions atmosphériques, du revêtement de la route, etc.
 - en prévoyant les difficultés pour éviter les écarts de direction et les arrêts brusques.
 - en gardant les yeux et les oreilles grands ouverts.
- Je n'oublie pas de porter mon gilet et le brassard fournis par le Caracycle.
- Je m'engage à porter un casque vélo (obligatoire), une protection pour les genoux et les coudes. Les gants offrent une protection supplémentaire en cas de chute.

J'adhère au code de bonne conduite établi ci-dessus dans le but de garantir la sécurité du groupe et de préserver les avantages de ce mode de déplacement.

Nom : Prénom : Ecole :

A Le

Signature de l'élève

